

DÉPOT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1888.
 - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
 - II. — Répartition des condamnés entrés pendant l'année, suivant la juridiction et la pénalité.
 - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
 - IV. — Répartition par département.
 - V. — Condamnés étrangers.
 - VI. — Répartition suivant l'âge.
 - VII. — — — l'état civil.
 - VIII. — — — la religion.
 - IX. — Professions exercées avant l'entrée.
 - X. — Antécédents judiciaires.
 - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail.
 - XII. — État de l'instruction.
 - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
 - XIV. — État disciplinaire.
 - XV. — Maladies.
 - XVI. — Décès.
 - XVII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
 - XVIII. — Industries exploitées.
 - XIX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
 - XX. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
 - XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
 - XXII. — Répartition de la population, au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.
-

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1888. — Population au 31 décembre 1888.

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1887.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1888						SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1888										Population au 31 décembre 1888 par catégorie.	Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.
		VENANT			RÉINTÉGRÉS			TOTAL	Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	TRANSFÉRÉS							Changés de catégorie par commutation de peine.				
1	2	3	4	5	6	7	8			9	10	11	12	13	14	15		16	17	18	19
Travaux forcés...	76	1.351	3	»	»	»	1.354	»	3	1.002	159	»	»	7	1.171	13	246	101.582	277	480	
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	»	»	»	12	»	»				
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»				
Totaux.....	76	1.351	3	»	»	»	1.354	13	3	1.002	172	»	»	7	1.184	13	246				
TOTAL GÉNÉRAL.		1.354								1.184											

TABLEAU N° I bis. — Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES	NOMS	NOMBRE des individus présentés aux commissions médicales.	NOMBRE DES INDIVIDUS RECONNUS			NOMBRE DES INDIVIDUS embarqués à destination de	
			Hors d'état d'être embarqués.		En état d'être embarqués.	la Nouvelle-Calédonie.	la Guyane.
DÉPARTS	NAVIRES		Provisoirement	Définitivement.		7	8
1	2	3	4	5	6	7	8
1888							
16 mars.....	La Ville de Saint-Nazaire.....	311	13	»	298	298	»
25 septembre.....	Id.....	119	15	»	104	104	»
5 octobre.....	Le Calédonien...	319	19	»	300	300	»
25 novembre...	La Ville de Saint-Nazaire.....	327	27	»	300	»	300
TOTAUX.....		1.076	74	»	1.002	702	300

TABLEAU N° II. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS	
Par les tribunaux.....	831
Par les cours d'assises.....	442
Par les tribunaux militaires.....	81
TOTAL.....	1.354
CONDAMNÉS	
De 5 à 7 ans.....	927
De plus de 7 à 10 ans.....	165
De plus de 10 à 15 ans.....	162
De plus de 15 à 20 ans.....	48
A plus de 20 ans.....	»
A perpétuité.....	52
TOTAL.....	1.354

TABLEAU N° III. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.

§ 1 ^{er}	
Assassinat.....	75
Empoisonnement.....	3
Fausse-monnaie et fabrication de billets de banque.....	41
Incendie.....	34
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	27
Parricide.....	5
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion; envahissement de maison habitée, avec violence, etc.....	»
Recel.....	60
Séquestration de personnes.....	2
Vol qualifié.....	897
§ 2.	
Avortement (complicité d').....	»
Banqueroute frauduleuse.....	13
Extorsion de signatures.....	9
Faux en écriture publique.....	71
Faux en écriture privée.....	9
Infanticide (complicité d').....	»
§ 3 (divers).	
(Néant.)	
§ 4.	
Attentat à la pudeur.....	40
Bigamie.....	1
Enlèvement de mineurs.....	4
Meurtre.....	19
Outrages à des fonctionnaires publics.....	9
Refus d'obéissance militaire.....	20
Viol.....	15
TOTAL.....	1.354

TABLEAU N° IV. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
Ain	7	<i>Report</i>	658
Aisne	27	Marne (Haute-)	9
Allier	1	Mayenne	15
Alpes (Basses-)	23	Meurthe-et-Moselle	8
Alpes (Hautes-)	4	Meuse	15
Alpes-Maritimes	9	Morbihan	12
Ardèche	5	Nièvre	11
Ardennes	11	Nord	33
Ariège	1	Oise	21
Aube	17	Orne	9
Aude	4	Pas-de-Calais	25
Aveyron	6	Puy-de-Dôme	34
Bouches-du-Rhône	27	Pyénées (Basses-)	17
Calvados	28	Pyénées (Hautes-)	9
Cantal	17	Pyénées-Orientales	3
Charente	4	Rhin (Haut) [Territoire de Belfort]	3
Charente-Inférieure	13	Rhône	41
Cher	10	Saône (Haute-)	21
Corrèze	3	Saône-et-Loire	12
Corse	16	Sarthe	21
Côte-d'Or	17	Savoie	2
Côtes-du-Nord	15	Savoie (Haute-)	7
Creuse	14	Seine	68
Dordogne	17	Seine-Inférieure	49
Doubs	14	Seine-et-Marne	15
Drôme	3	Seine-et-Oise	35
Eure	13	Sèvres (Deux-)	4
Eure-et-Loir	17	Somme	28
Finistère	19	Tarn	3
Gard	18	Tarn-et-Garonne	1
Garonne (Haute-)	5	Var	12
Gers	9	Vaucluse	11
Gironde	23	Vendée	5
Hérault	22	Vienne	4
Ille-et-Vilaine	24	Vienne (Haute-)	14
Indre	5	Vosges	17
Indre-et-Loire	8	Yonne	11
Isère	7	Algérie { Département d'Alger	29
Jura	22	— Constantine	27
Landes	6	— Oran	38
Loir-et-Cher	4	Colonies françaises	»
Loire	25	Tribunaux consulaires dans les échelles du Levant	»
Loire (Haute-)	6	En mer	»
Loire-Inférieure	20	Principauté de Monaco	»
Loiret	16		
Lot	2		
Lot-et-Garonne	7		
Lozère	4		
Maine-et-Loire	23		
Manche	29		
Marne	11		
<i>A reporter</i>	658	TOTAL	1.354

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers entrés pendant l'année 1888.

DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE	DÉSIGNATION de la nationalité des condamnés.	NOMBRE
Angleterre	3	<i>Report</i>	106
Autriche	2	Pays-Bas	»
Belgique	31	Portugal	»
Danemark	»	République d'Andorre	»
Espagne	27	Russie	»
Etats allemands	9	Suède et Norvège	»
Etats-Unis d'Amérique	»	Suisse	13
Grèce	»	Tunisie	»
Italie	34	Turquie	»
Maroc	»	Autres pays	»
Mexique	»		
<i>A reporter</i>	106	TOTAL	119

TABLEAU N° VI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7
209	306	276	285	181	97	1.354

TABLEAU N° VII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUF		MARIÉS		TOTAL
avec enfants.	sans enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
41	937	184	192	1.354

TABLEAU N° VIII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant la religion.

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Avant déclaré n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
1.208	92	26	28	»	1.354

TABLEAU N° IX. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.

MÉTIER ET PROFESSIONS	TRAVAUX FORCÉS	DÉTENTION	RÉCLUSION	EMPRISONNEMENT	TOTAUX par catégorie et par profession.
1	2	3	4	5	6
§ 1^{er}.					
Propriétaires, Rentiers.....	9	»	»	»	9
§ 2.					
Agents d'affaires, d'assurances, de remplacement, Écrivains publics.....	7	»	»	»	7
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	»	»	»	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	»	»	»	»	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	»	»	»	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	»	»	»	»	»
Écclésiastiques, Religieux.....	2	»	»	»	2
Étudiants.....	»	»	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	1	»	»	»	1
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Pharmaciens.....	1	»	»	»	1
§ 3.					
Employés des services publics.....	»	»	»	»	»
Employés de commerce, d'industrie ou de fabrique.....	32	»	»	»	32
§ 4.					
Commerçants, Fabricants.....	20	»	»	»	20
Aubergistes, Logeurs, Cabarettiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	40	»	»	»	40
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	7	»	»	»	7
Manufacturiers, Banquiers.....	»	»	»	»	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises.....	11	»	»	»	11
§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES					
Bouchers, Charcutiers.....	19	»	»	»	19
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	32	»	»	»	32
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	11	»	»	»	11
§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES					
Blanchisseurs, Repasseurs.....	3	»	»	»	3
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentelliers, Gantiers, Fleuristes.....	20	»	»	»	20
Boutonniers, Peigneurs, Brosseurs, Vanniers, Chapeliers.....	7	»	»	»	7
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs, Casquetiers.....	28	»	»	»	28
Fouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papeteriers.....	2	»	»	»	2
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton.....	4	»	»	»	4
Selliers, Bourreliers.....	3	»	»	»	3
Taillieurs, Couturiers, Lingiers, Modistes.....	19	»	»	»	19
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints.....	10	»	»	»	10
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	15	»	»	»	15
§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER					
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Émailleurs, Horlogers.....	7	»	»	»	7
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuilliers, Chauffourniers.....	30	»	»	»	30
Charpentiers, Scieurs de long.....	54	»	»	»	54
Forgerons, Serruriers, Maréchaux ferrants, Chauffeurs.....	71	»	»	»	71
Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Mécaniciens.....	37	»	»	»	37
Ferblantiers, Armuriers, Zingueurs, Tailleurs de limes.....	20	»	»	»	20
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs.....	30	»	»	»	30
Mécaniciens, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois, Fumistes.....	60	»	»	»	60
Sabotiers, Layetiers, Cordiers, Carrossiers, Tonnelliers.....	15	»	»	»	15
Peintres en bâtiment, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	24	»	»	»	24
§ 8.					
Professions agricoles, Journaliers.....	203	»	»	»	203
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	7	»	»	»	7
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	10	»	»	»	10
Cantonniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails, Cochers.....	2	»	»	»	2
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Conducteurs de diligences.....	43	»	»	»	43
Postillons, Rouliers, Voituriers, Palefreniers, Terrassiers.....	3	»	»	»	3
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Pépiniéristes.....	3	»	»	»	3
Métayers, Jardiniers, Vignerons, Domestiques de fermes.....	75	»	»	»	75
Domestiques de ville, Portiers, Messagers, Manœuvres.....	50	»	»	»	50
Equarisseurs, Vidangeurs, Fossoyeurs, Journaliers.....	15	»	»	»	15
§ 9. — PROFESSIONS NOMADES					
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs, Raccommodeurs.....	30	»	»	»	30
Remouleurs, Etameurs, Ramoneurs, Saltimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	1	»	»	»	1
§ 10.					
Militaires et Marins.....	79	»	»	»	79
§ 11.					
Vagabonds, Mendiants.....	30	»	»	»	30
§ 12.					
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	13	»	»	»	13
TOTAUX.....	1.354	»	»	»	1.354

TABLEAU N° X. — Etat par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

AYANT SUBI DES CONDAMNATIONS ENTRAÎNANT LA PEINE DE LA RÉCIDIVE						NOMBRE DES CONDAMNÉS QUI SANS SE TROUVER PLACÉS SOUS L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 56, 57 ET 58 DU CODE PÉNAL CONCERNANT LA RÉCIDIVE					TOTAL GÉNÉRAL
Une.	Deux.	Trois.	Quatre.	Plus de quatre.	TOTAL	ont subi, antérieurement, des condamnations d'un an et au-dessous.			TOTAL des colonnes 7 à 9.	ont été détenus dans des établissements ou quartiers d'éducation correctionnelle. 11	TOTAL GÉNÉRAL 12
						Une.	Deux.	Trois et plus.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
207	91	49	37	18	402	171	208	319	698	127	1.227

TABLEAU N° XI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CONDAMNÉS RECEVANT						TOTAL
1/10 ^e	2/10 ^e	3/10 ^e	4/10 ^e	5/10 ^e	6/10 ^e	7
1	2	3	4	5	6	7
245	439	670	»	»	»	1.354

TABLEAU N° XII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1888, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	7
1	2	3	4	5	6	7
199	232	726	109	75	13	1.354

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE				
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans	de cinq ans et plus.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
3	»	12	1	13	»	»	»	3	3

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vols.	VOIES DE FAIT				Rebellion, Mutinerie.	Attentat aux mœurs.	Infraction au silence.	Usage du tabac.	Jeux, trafic, possession illicite d'argent.	Infractions diverses.	Retus de travail.	Paresse, négligence dans le travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés	»	»	»	»	»	17	»	»	9	4	7	38	2	1	11	8	13	110
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	17	»	»	9	4	7	38	2	1	11	8	13	110
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					110												

grâces, commutations de peines et récompenses.

TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			NOMBRE des condamnés récompensés.
sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	Dixièmes supplémentaires.	Versements permanents.	TOTAL	
11	12	13	14	15	16	17
»	19	19	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT									NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS					ÉVASIONS				
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Autres punitions pécuniaires	Autres punitions.	TOTAL des colonnes 20 à 26.	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	Journées de cellule par punition disciplinaire.	Journées de salle de discipline.	Journées de cellule dans les quartiers d'isolement.	Journées de privations alimentaires.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
31	»	12	49	»	18	»	110	31	21	27	18	161	»	»	105	»	»	»
31	»	12	49	»	18	»	110	31	21	27	18	161	»	»	105	»	»	»
110								97										

TABLEAU N° XV. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé dans la maison.

Table with 10 columns: 1. NATURE DES MALADIES, 2. Nombre total des malades, 3. NOMBRE des maladies suivant la forme (Aiguës, Chroniques), 4-10. NOMBRE DES MALADES SUIVANT L'AGE (de 16 à 20, de 21 à 30, de 31 à 40, de 41 à 50, de 51 à 60, au-dessus de 60). Rows include categories like 'Appareil circulatoire', 'Appareil respiratoire', etc., ending with 'TOTAL des admissions' and 'Nombre des journées d'infirmerie' (4.043).

nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé dans la maison.

Table with 13 columns: 11-14. NOMBRE DES MALADES suivant la saison (1er, 2e, 3e, 4e trimestre); 15-20. NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité (1er à 6e année); 21-23. NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé (Existence de la maladie, Constitution faible, Bon état de santé). Rows correspond to the categories in the previous table, ending with totals 28, 43, 33, 28, 132, 30, 67, 35.

TABLEAU N° XVII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1887.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1888.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1888		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné lieu à un arrêt de jugement des aliénés mentaux.					
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	Aliénés épileptiques	Épileptiques non aliénés		Aliénés épileptiques		TENTÉS			ACCOMPLIS								
							ayant donné antérieurement des signes d'aliénation mentale	n'ayant pas donné antérieurement des signes d'aliénation mentale	libérés, grâciés, décedés	transférés dans des établissements hospitaliers.	libérés, grâciés, décedés	transférés dans des établissements hospitaliers.	par suspension ou translation, chants.	par suspension ou translation, chants.	par d'autres moyens.	par chute.		par d'autres moyens.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XVIII. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1888. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1888.			Produit net.	Gratifications.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail.		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
Effilochage	31.187	101	»	101	68	»	68	7.522 04	»	7.522 04	» 24 12	»	» 24 12
Sacs en papier ...	15.293	50	»	50	86	»	86	8.740 43	»	8.740 43	» 57 15	»	» 57 15
Service général...	12.044	39	»	39	37	»	37	9.954 28	»	9.954 28	» 82 65	»	» 82 65
TOTAUX	58.524	190	»	190	191	»	191	26.216 75	»	26.216 75	» 44 79	»	» 44 79

TABLEAU N° XIX. — Répartition des produits

AUX DÉTENUS				MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE		AUX
Pécule.	A ajouter pour gratifications et bonis.	A déduire pour dégâts, malfaçons et punitions.	TOTAL NET du pécule disponible.	de détention.	de travail.	Portion à eux attribuée par leur marché.
1	2	3	4	5	6	7
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
8.477 10	»	18 05	8.459 05	» 083	» 145	17.739 65

de la main-d'œuvre, pendant l'année 1888.

ENTREPRENEURS		AU TRÉSOR					RECETTES
Moyenne des dixièmes concedés par journée de détention.	Retenues ou indemnités à leur profit.	Portion acquise au Trésor.	Moyenne des dixièmes non concedés par journée de détention.	Cinquièmes pour frais d'atelier.	Retenues, amendes, punitions.	TOTAUX des recettes du Trésor.	pour ordre.
8	9	10	11	12	13	14	15
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
» 174	18 05	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XX. — Dépenses des condamnés sur le produit

DÉPENSES A LA CANTINE				SECOURS AUX familles.	RESTITUTIONS	DÉPENSES accidentelles, ports de lettres.	DÉPENSES exceptionnelles	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 4 à 8.)
Pain.	Autres aliments.	Objets d'habillement et autres dépenses.	TOTAL					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
943 54	9.787 28	3.005 47	13.736 29	1.503 60	54 30	746 87	»	16.041 06

de leur travail et les fonds déposés à leur profit.

DÉPENSES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT					
Pain et autres aliments.	Objets d'habillement et dépenses accidentelles.	Autres dépenses.	TOTAL	PAR L'ADMINISTRATION		PAR LES FABRICANTS		TOTAL des colonnes 14 à 17.	Par journée de détention.
				Pain.	Autres aliments et boissons.	Pain.	Autres aliments et boissons.		
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
» 1056	» 0295	» 0022	» 1373	266 96	»	»	»	266 96	» 0026

TABLEAU N° XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS				JOURNÉES de maladie.	JOURNÉES DE CELLEULE		TOTAL
En commun.	A l'isolement.		Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Jours fériés.	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.	
1	2	4	6	7	8	9	40	11	13	
58.524	»	»	11.622	7.843	18.035	4.043	»	161	101.582	

TABLEAU N° XXII. — Répartition de la population au 31 décembre 1888, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS				A l'infirmerie.	EN CELLEULE		TOTAL
En commun.	A l'isolement.		Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage.	Expectative d'embarquement.		A l'isolement sans travail.	Par punition disciplinaire.	
1	2	4	6	7	8	9	40	11	12	
191	»	»	41	»	44	»	»	»	246	

N° des tableaux

- I. — Personnel des maisons centrales et des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- II. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, des chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.

VI

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RELATIFS AU PERSONNEL